

## Comptes administratifs 2016

### BUDGET PRINCIPAL

Ce budget a enregistré toutes les dépenses et recettes générales liées au fonctionnement de la collectivité.

Parmi les dépenses d'investissement on retrouve : l'achat de panneaux de signalisation, la réfection du chemin de Lac Long, le solde des frais d'enfouissement des réseaux du Bourg et un nouveau vidéoprojecteur.

La construction du columbarium n'a pu être réalisée sur l'année 2016, les finances réservées à cette opération d'investissement ont été reportées sur l'exercice 2017 et la construction effectuée il y a quelques mois.

La section de recettes de fonctionnement enregistre les loyers (appartements et salle des fêtes), les dotations de l'Etat, la perception des impôts locaux, le remboursement des frais de personnel pour le temps passé aux missions des budgets annexes multiservices et transport.

### BUDGET MULTISERVICES

Ce budget spécifique a été créé en 2015 à la demande des services préfectoraux pour une meilleure visibilité des écritures comptables inhérentes à ce bâtiment et afin d'être éligible à la récupération de TVA payée lors des travaux. Les quelques dépenses réelles effectuées correspondent aux frais d'entretien général du bâtiment (fosse et chaudière) ainsi qu'au remboursement de frais de personnel pour l'entretien extérieur, chiffres qui se retrouvent au budget principal. Les loyers constituent les recettes réelles. L'essentiel de ces écritures comptables sont des amortissements de subventions et des frais de construction.

### BUDGET TRANSPORT

Ce budget est dédié aux charges et recettes liées aux services de transport scolaire et transport à la demande.

Le service « à la demande » enregistre la recette symbolique versée par chaque voyageur lors d'un trajet et bénéficie d'aides régionales et départementales. L'absence de frais de personnel permet de réduire le coût grâce aux conducteurs bénévoles titulaires d'une carte verte. En 2016 ce sont 113 € perçus au cours de 56 trajets.

Le transport scolaire se limitait aux trajets internes à la commune et aux navettes entre les écoles de Baladou et Cuzance matin et soir pour véhiculer les enfants concernés. Le conseil Départemental a contribué à cette charge financière dans la mesure où le bus sort de notre territoire géographique

A noter que 2016 était la dernière année d'écriture comptable d'amortissement du véhicule. Ce budget comptabilise également les frais généraux liés au bus : assurance, carburant et entretien général.

Tous les budgets, à la clôture de l'exercice comptable 2016, ont dégagé un excédent de fonctionnement qui a été affecté à l'investissement 2017.

Les comptes rendus de conseil sont disponibles sur notre site internet si vous souhaitez des détails sur les finances (séance du 1<sup>er</sup> février 2017 pour les comptes administratifs 2016 et du 30 mars 2017 pour les budgets prévisionnels de l'année en cours).

# Budgets 2017

## BUDGET PRINCIPAL

La section « dépenses de fonctionnement » enregistre les dépenses courantes et générales de la collectivité ainsi que les frais de personnel, les subventions aux associations. A noter que cette année la ligne de participation au SDIS est supprimée, devenue compétence de la communauté de communes cette charge est déduite du montant des attributions de compensation. De plus cette année sera le premier exercice où la commune aura à charge entière les frais liés à l'instruction des demandes d'urbanisme par Cauvaldor (en 2016 seuls quelques dossiers ont été facturés, la convention n'ayant été signée qu'en cours d'année).

Les recettes de fonctionnement sont principalement composées de la perception d'impôts, des dotations de l'Etat et des revenus issus des locations du patrimoine immobilier de la commune (salle des fêtes et 4 logements). Les taux d'imposition des taxes « habitation » et « foncier bâti et non bâti » sont maintenus aux valeurs de 2016.

Cette année, les principales dépenses d'investissement vont consister :

- en la mise aux normes de certains bâtiments communaux afin de répondre aux critères d'accessibilité,
- à l'achat de matériel informatique au conseil départemental pour la bibliothèque,
- au remplacement du véhicule pour le service technique,
- à des travaux de voirie,
- à des travaux d'aménagements du cimetière qui sont couverts par les crédits des restes à réaliser de 2016
- aux étapes préliminaires des travaux envisagés de rénovation et d'agrandissement de la salle des fêtes, travaux qui devraient être réalisés début 2018.

La section « recettes d'investissement » est principalement alimentée par un important virement de la section de fonctionnement et un excédent de l'exercice 2016 affecté à l'article 1068 de fonds capitalisés. Le montant estimé du FCTVA est bas en raison du peu d'investissements réalisés en 2015. Aucune subvention à percevoir n'est prévue dans l'année. Aucun recours à l'emprunt n'est par ailleurs envisagé pour financer les projets.

## BUDGETS TRANSPORT ET MULTISERVICES

Des écritures comptables sensiblement identiques à l'an passé sont envisagées. Les charges d'entretien général et les recettes habituelles de loyers compléteront les écritures comptables d'amortissement pour le budget multiservices. Le budget transport quant à lui bénéficiera en principe du maintien des aides financières pour les services scolaire et à la demande pour cette année.